

Les Psychologues scolaires

A la suite de ta lettre du 2 septembre 1949, me demandant mon avis sur les Psychologues scolaires, j'ai vu quelques-uns de mes collègues des classes de perfectionnement, tous acquis à tes techniques et, ensemble, nous avons eu un échange d'idées que j'é te communique.

« Psychologue scolaire », il faut définir ce qu'on entend par là. De l'absence des statuts des Psychologues, il s'en suit que d'aucuns se parent d'un titre auquel ils n'ont pas droit. La psychologie est un métier qui s'apprend et qui s'apprend avec méthode avant d'être un art. Il se peut donc que les méfaits dont tu parles soient l'œuvre de gens bien intentionnés, mais mal formés. Nous souhaitons, nous, les Maîtres de classes de perfectionnement, le vote rapide d'un statut des Psychologues ; même incomplet ou imparfait, ce sera mieux qu'inexistant.

Il est urgent aussi de préciser la fonction du Psychologue. A Grenoble, nous l'avons mis exactement à sa place et rien qu'à sa place.

Voici comment se fait le dépistage des débiles mentaux : ceci afin de te montrer comment la science du Psychologue est alliée à d'autres sciences et son pouvoir à d'autres pouvoirs — les uns et les autres se contrôlant mutuellement.

1° Les Instituteurs signalent les élèves retardés scolaires ;

2° Le Psychologue teste ces enfants pour apprécier leur retard mental, pour dépister leurs troubles du caractère et leurs troubles moteurs, s'il y a lieu ;

3° L'Assistante sociale enquête dans l'entourage de l'enfant. A Grenoble, l'Assistante sociale des classes de perfectionnement est spéciale. L'année prochaine, elle sera spécialisée ;

4° L'enfant, accompagné de ses parents, est visité à la polyclinique par le médecin de neuro-psychiatrie infantile (Dr Fau). Ici, il y a déjà deux orientations possibles. L'enfant, vu en présence des parents, de l'Assistante sociale, du pédagogue, du psychologue, peut être proposé soit pour l'entrée en classe de perfectionnement, soit pour l'entrée au Centre de triage (observait de trois mois en internat par instituteurs, Educateurs, Psychologue, Psychiâtre) ;

5° La commission médico-pédagogique, constituée selon la loi, statue. Elle décide, s'il y a lieu, l'exclusion de l'enfant des classes normales et lui ouvre la classe de perfectionnement.

Je te rappelle la formation de la Commission médico-pédagogique :

Inspecteur Primaire, Président ;
Médecin de Psychiatrie infantile ;
Psychologue ;
Assistante sociale ;
Maîtres des classes de perfectionnement ;
Prochainement, Directeur départemental de la Santé.

Les parents doivent être convoqués. A Grenoble, nous ne l'avons pas fait car nous n'avons

jamais eu d'opposition vive de la part des Parents.

L'enfant est alors versé en classe de perfectionnement. Le pédagogue, qui n'a que 15 élèves, a des rapports fréquents avec la famille.

Chaque année, l'enfant est revu par le Médecin psychiâtre. Le pédagogue accompagne l'enfant et donne les résultats de ses observations qui forment la base du diagnostic et du pronostic.

Tu parais faire des réserves sur les techniques employées en psychologie. Qu'elles soient insuffisantes ! Hélas, bien sûr ! Nous savons encore si peu de choses sur le fonctionnement de notre vie psychique. Mais scolastiques ! Non essentiellement non. On peut même dire que le psychologue, le vrai, est le seul artisan de l'esprit qui connaisse la relativité de ses certitudes et qui puisse chiffrer ses erreurs.

Les tests employés à Grenoble sont très variés : tests de niveau, de caractère, tests moteurs. Par ordre alphabétique, Binet-Simon, Gilles (abandonné), Khos, Ozeretski, Prudhommeau, Terman.

Le travail des Psychologues ne se borne pas au dépistage des anormaux. Ils suivent aussi le développement des autres enfants qu'ils testent à intervalles fixes.

Il s'en suit, en même temps qu'un travail sur la masse des enfants un travail corollaire sur la valeur des tests et leur étalonnage. C'est ainsi que ce sont les enfants qui « font » les tests et les tests qui mesurent les enfants. Il s'agit donc d'un travail vivant, bien équilibré et point scolastique du tout.

En conclusion, à Grenoble, où le psychologue a toute sa place et rien que sa place, où il est en collaboration étroite dans le travail avec la famille, le Maître, l'Assistante sociale, le Médecin et où la décision n'appartient à aucun, mais appartient à tous réunis en commission, à Grenoble donc, nous sommes heureux du travail de psychologie. Il nous apporte des éléments d'appréciation et de compréhension de l'enfant dont nous ne saurions plus nous passer.

Nous présenterons une observation⁶ : nous pensons qu'il est préférable qu'un psychologue ait déjà fait la classe pour avoir une bonne connaissance des enfants et, si possible, une classe de perfectionnement.

Les seules critiques que nous pourrions apporter proviennent uniquement du nombre trop restreint de nos psychologues, car nous souhaitons entre eux, nos élèves et nous-mêmes des rapports plus fréquents.

Ainsi, mon cher rfeinet, je crois qu'il ne faut pas s'effrayer de la psychologie. Elle est petite, il faut la laisser grandir. Au début d'une expérience, il peut y avoir des ratés, et puis, il y a aussi, sans aucun doute, des incompréhensions, de l'immobilisme, ce n'est pas à toi qu'il faut rappeler cette triste vérité.

MM. BALLE, DAVIN, VOURLAT ;
Mmes BOULOGNE, GUILLOT.